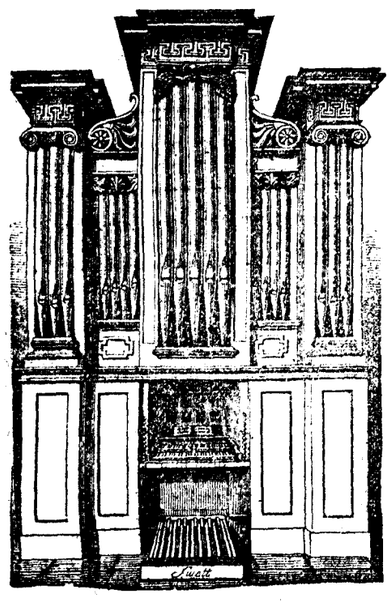

# Au Clergé.

LE Soussigné met en disponibilité un très bel ORGUE, en accord et dans un état parfait. Il est de forme gothique, à 19 pieds de haut, 12 de large et 7 pieds en profondeur. Les TUYAUX de l'avant sont de métal doré ; un double de clefs, et un jeu de pédales sont au nombre des accessoires, outre vingt variations du jeu musical dont suit l'énumération : *Grand Orgue, Diapason double au-dessous de GGG, Diapason ouvert, Diapason d'arrêt, Dulciana, Principal*, les douzième et quinzième positions du *Sesquialtra et de la Cornette. Orgue de Chœur en Diapason d'arrêt et flûté. Orgue à crescendo avec diapason d'arrêt, Dulciana, Principal, Flûte, trompette, haut-bois, tremolo*, et deux étouffoirs juxta-posés.

L'instrument plus haut décrit conviendrait à une église spacieuse, et est offert à l'examen des visiteurs à l'atelier du fabricant, rue St. Joseph, No. 10.

Le prix en serait payé partie comptant, le reste à termes.

Le Soussigné tient en mains un assortiment de PIANOS, MELODEONS, à 4, 4½ et 5 octaves, dont les prix sont variés de £11 5 0 à £30.

SAMUEL R. WARREN.

Montréal, le 29 novembre 1850.

# AUX PRIX COUTANT!

## Un Fonds de Hardes Faites

ET DE

## MARCHANDISES SECHES

DE

# $55,000,

**Rien de semblable n'a ete offert au Public.**

**122, RUE ST. PAUL. 122,**

LE Soussigné voulant se préparer à recevoir un grand assortiment de HARDES FAITES et de MARCHANDISES SECHES, au printemps prochain, désire vendre le fonds de son établissement, AU PRIX COUTANT POUR DE L'ARGENT COMPTANT, à commencer du 25 NOVEMBRE prochain à MIDI.

Il fournira des preuves convaincantes que les effets seront vendus au prix coutant, après le 25 novembre à midi.

Les personnes sont spécialement priées de visiter les effets quand même elles ne voudraient pas acheter. On leur montrera les marchandises, persuadés qu'elles les achèteront quand elles les auront examinées.

C'est la plus belle occasion offerte aux acheteurs en Canada. Allez voir,

A L'ENSEIGNE DU CASTOR.

L. PLAMONDON.

Montréal, le 22 novembre 1850.

# AVIS.

LE Soussigné désirant être instituteur pour tenir une école élémentaire, prie instamment Messieurs les Commissaires d'écoles qui ont besoin d'un instituteur qualifié pour une école élémentaire, d'écrire immédiatement à sa résidence, à Montréal, faubourg Québec, rue Panet N°. 60.

PIERRE CHENNEVILLE.

Montréal, 24 Sept.

# AVIS

UN jeune homme qui reçoit des leçons de piano depuis deux ans, offre ses services gratuitement pour un certain temps, à toute Fabrique qui lui procurera les moyens de compléter son éducation musicale. Pour plus ample information, s'adresser à ce Bureau.

## AVIS AUX INSTITUTEURS.

MM. LES COMMISSAIRES D'ECOLES de la Paroisse de Ste. Elisabeth ont besoin de plusieurs INSTITUTEURS.

Ste. Elisabeth, 26 juillet 1850.

## INSTITUTION POUR LES SOURDS-MUETS.

L'ECOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côteau St. Louis, auprès de la Montagne de Montréal s'ouvrira le 16 Septembre. L'instruction sera donnée durant dix mois et demi, chaque année, aux conditions suivantes :

Pour la pension et l'instruction, sans aucunes fournitures, cinq piastres par mois, payables d'avance, par semestre.

Si, outre la pension, on désire que l'établissement fournisse le lit, pourvoie au blanchissage, au racommodage des vêtemens et des chaussures, le prix sera de sept piastres par mois.

Les soins du médecin et l'achat des livres, ardoises, cahiers, plumes, seront à la charge des parens.

Lorsqu'il sera constaté par un certificat que l'élève appartient à une famille pauvre, il sera pensionné et instruit pour la modique somme de quatre piastres par mois et il n'aura rien à payer pour les soins du médecin et les fournitures d'école.

Les Sourds-Muets externes, qui seront incapables de payer, recevront l'instruction gratis.

Montréal, ce 6 Septembre 1850.

LE soussigné informe les messieurs, du clergé qu'il reçoit à l'instant de Paris et de Lyon le complément de ses commandes, ce qui comprend un assortiment complet D'ORNEMENTS D'EGLISE, CHANDELIERS ET CROIX pour autels, BANCS D'ŒUVRES ET ACCOLYTES, CIBOIRES, CALICES, BURETTES, OSTENSOIRS, CHASUBLES, DALMATIQUES, MISSELS.

Une grande variété D'ETOFFES BRODÉES EN OR, ARGENT, SOIE, etc.

Plusieurs mille livres de CIRE de belle qualité ; D'ENCENS,

Aussi un assortiment de VIN BLANC pour le ST. SACRIFICE DE LA MESSE ; ces vins sont recommandables par leur pureté, et le prix en varie de 3/ à 10 par gallon.

JH. ROY.

Montréal 5 Novembre 1850.

J. M. LAMOTHE, Relieur de cette ville, présente ses remerciemens aux messieurs du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et annonce qu'il leur en est d'autant plus reconnaissant qu'il a pu réaliser les moyens de se rendre en Angleterre d'où il passera en France afin de s'y perfectionner aux ateliers qui y existent dans la branche qu'il exerce, et de prendre en même temps des arrangements à l'effet d'ajouter à sa Librairie les gravures et les livres de piété de toute sorte dont il se propose de composer un fonds digne de leur être offert.

Son établissement demeurera ouvert pendant son absence, et les acheteurs y seront servis avec une égale ponctualité.

Montréal, 27 septembre 1850.

# COLLEGE JOLIETTE.

LA rentrée des élèves de cet établissement, qui est le premier et le principal des "CLERCS DE ST. VIATEUR" aura lieu le 24 du courant. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit :

*1ère. Année.*—Eléments des deux langues (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte et cours religieux.—Histoire ancienne (en anglais).—Géographie.

*2me. Année.*—Syntaxe des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algebre, de géométrie et de dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

*3me. Année.*—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Tenue des livres (en Anglais).—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Etude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

*4me. Année.*—Physique, Chimie appliquée aux arts etc.—Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.—Astronomie.—Compositions dans les deux langues.

*5me. Année.*—Philosophie (logique, métaphysique, Morale).—Architecture.—Economie politique.—Compositions et discours dans les deux langues.

Après avoir suivi ce cours, les élèves pourront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent. Alors un cours de deux ans est suffisant pour donner une connaissance approfondie de cette langue.

Pendant les récréations on obligera les élèves à parler la langue anglaise autant que possible ; rien ne sera négligé pour assurer leurs progrès dans les deux langues. Tous les mois il y aura des séances ou soirées scientifiques, pour former les élèves au débit, à la déclamation, etc. des récompenses seront accordées à ceux qui auront présenté leurs matières de la manière la plus satisfaisante.

La Musique et le Dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR AN.

| | | |
|---|---|---|
| Enseignement et logement. . . | £3 0 0 | |
| Musique — Piano. . . . . | £3 0 0 | |
| Musique — Les autres instruments | £1 10 0 | |
| Dessin. . . . . | £0 5 0 | |
| Abonnement à la bibliothèque. . | £0 2 6 | |

L'uniforme est un habit de drap bleu à collet droit, boutonnant jusqu'en haut par une rangée de boutons jaunes ; ceinture noire.

REV. E. CHAMPAGNEUR, PTRE. Directeur.
REV. A. THIBAUDIER, PTRE. Procureur.

Montréal, le 17 septembre 1850.

## LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

CONTENANT

UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSERÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'EDUCATION, ETC.

PAR F. X. VALADE, ECR.

CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné.

L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant 200 pages.

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux Instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit.

P. GENDRON,
IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
No. 29, rue St. Gabriel,
Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien.

Montréal, le 9 juillet 1850.

## CURRICULUM LATINUM

AD USUM JUVENTUTIS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants :

Extraits de Cornelius Nepos.
Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce.
Quatre livres des Commentaires de César.
Cicéron sur la *Vieillesse*.
Cicéron sur l'*Amitié*.
Vie d'Agricole, par Tacite.
Prix 6s 3d.

Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d.

Le volume de Poësie contient :

Les 3 premiers Livres de l'Enéide.
Les Géorgiques de Virgile.
Les Odes d'Horace.
Les Fastes d'Ovide.
Prix 5. 6d.

Les traités séparés se vendent 1s. 6d. ou 1s 9d.

ARMOUR et RAMSAY.

## BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

LES Soussignes ont l'honneur d'annonce aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont partout dignes de leur intention :

Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0 :

Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Et enfin :

Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0.

Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET CIE,
Rue St. Vincent, No. 3.

Montréal, le 9 juillet 1850.

# MOIS DE MARIE.

NOUVELLE édition, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSE, VÊPRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC., avec jolie reliure.

Prix 7s. 6d. la douzaine.

A vendre chez
Montréal, 2 Avril 1850. } E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent. No. 8.

# LIVRES NOUVEAUX

POUR DISRIBTUTION DE PRIX.

LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT REÇUS et propres à être donnés en *prix* ou à former le fonds *d'une bibliothèque de paroisse*. Tous ces livres sont solidement reliés ou élégamment cartonnés avec illustrations.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS

— AUSSI : —

Un choix très varié de LIVRES DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres.

**On prend en payement des Debentures.**

E. R. FABRE ET CIE.

Rue St. Vincent, No. 3.
21 mai 1850.

# IMAGERIE NOUVELLE.

*réduction de prix.*

LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grandeurs et qualités, qu'ils offrent à 7/6, 12/6 et 30/0 les 100 feuilles.

E. R. FABRE ET CIE.

Rue St. Vincent. No. 3,
21 mai 1850.

NOUVEAUX

# CHAPEAUX FRANCAIS,

**Pour MM. du Clergé et autres,**

Reçus dernièrement de Paris et a vendre

A LA LIBRAIRIE DE E. R. FABRE ET CIE.

Rue St. Vincent, No. 3,
21 mai 1850.

# ST. JEAN-BAPTISTE.

LES Sociétés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron St. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Soussigné.

C. CATELLI.

Rue Notre Dame, près de Bonsecours.

Montréal, le 4 juin 1850.

## MANUEL DES Sociétés de Tempérance,

DEDIÉ A LA JEUNESSE DU CANADA,

PAR LE REV. M. C. CHINIQUY, PTRE.

LE soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance ; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes ; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture

J.-BTE. ROLLAND.

Monteal, 28 décembre, 1849.

# ATTENTION!!

LA CLEF DES

## PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANCAISE,

OU COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE,

Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par

CHARLES HUBERT LASSISERAYE.

DÉDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE.

A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix : 2 sch.

## AUX COMMISSAIRES D'ECOLES.

UN M. Bonnal, jeune Français âgé de 24 ans, offre ses services comme Instituteur. Il a été formé dans les Ecoles Normales des Frères des Ecoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacits, S'adresser au Frère Directeur des Ecoles Chrétienneé à Montréal.

F. X. DEROME, Horloger, 3 portes de l'Evêché.

Montréal, 24 Sept. 1850.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE

# SUR LA VIE

DE

LONDRES.

BANQUE D'EPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN.

CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

## BUREAU LOCAL.

BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT.
A. LAROCQUE, ECR. | E. R. FABRE, ECR.
H. L. ROUTH, ECR. | W. LUNN, ECR.

MEDECINS CONSULTANS.
F. T. BADGLEY, ECR., M. D.
H. PELTIER, ECR., M. D.

E. R. STARR, ECR., AGENT GENER. POUR L'AMERIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

LE avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sureté des assurés et de la société le peuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés :

2°. L'assuré a droit d'*emprunter du Bureau* les deux tiers des primes par lui payées et par cela n'a pas à craindre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles.

1°. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissoires des assurés eux-mêmes.—Ces Billets peuvent ne pas être *payés*, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

3°. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

4°. Les Bonus sont repartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela au choix que pourra faire connaitre annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de là tous les ans.

5°. On allouera 30 jours de grâce pour le payement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le payement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce payement annuel aurait dû être fait.

6°. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GENERAL et les polices émanées de suite.

Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-bas, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit bureau sans référer ce ailleurs.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc.

Montréal, le 12 mars 1850.

## AUX COMMISSAIRES D'ECOLES.

MR. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco. (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR. Il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec voilà plusieurs années pendant l'espace de deux ans. S'adresser à M. Louis Plamondons marchand, rue St. Paul, No. 122.

Montréal, 27 septembre 1850.

## SOURCES DE PROVIDENCE.

M. ST. GERMAIN qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINERALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtellerie pour un prix modéré.

St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et Sanguinet.

Montréal, 9 Nov. 1850.

## IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES.

On imprime à cet établissement :

**Adresses,**
**Cartes de visite,**
**Invitations,**
**Circulaires,**
**Et *Jobs* de toute espèce, exécutés avec soin.**

S'adresser à l'imprimerie des *Mélanges Religieux*.

## ETABLISSEMENT DE RELIURE.

*Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.*

LE Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son

ATELIER DE RELIEURE

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc.

Z. CHAPELEAU.

Montréal, 2 mai 1849.

# L. P. BOIVIN.

*Coin des rues*

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

AVERTIT de nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St Paul vis-a-vis la Place Jacques quartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc.

Montréal, 26 mai.

# COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.

*(Canada Life Assurance Company.)*

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

## CAPITAL— 0,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRESIDENT.
JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRESIDENT.
Et Dix-huit Directeurs.
THOMAS M. SIMONS, Ecr., Secrétaire.
*Bureau, Local, Montréal.*
L'HON. JOSEPH BORRET, Président.
JOHN G. MACKENZIE, Ecr., Vice-Président.
*Directeurs.*
WILLIAM WORKMAN, Ecr.
WILLIAM LYMAN, Ecr.
G. E. CARTIER, Ecr., M. P. P.
HEW RAMSAY, Ecr., Gérant.

*Conseiller Légal.*—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.
*Arbitre Médical*—ARCHIBALD HALL, M. D.
*Secrétaire*—THOMAS RAMSAY, Ecr.

QUEBEC—*Agent*—H. W. WELCH, Ecr.
*Arbitre Médical*—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS BAS-CANADA.

| | |
|---|---|
| *Sorel*—R. Harrower, Ecr. | *Melbourne*—Thos. Tait, Ecr. |
| *St. Andrews*—Frank Farish, Ecr. | *St. Hyacinthe*—Boucher de la Bruyère, Ecr. |
| *St. Johns*—Charles Pierce Ecr. | *Trois-Rivières*—John Robertson, Ecr. |
| *Huntingdon*—R. B. Somerville, Ecr. | *Hawksbury*—GeorgesHamilton, Ecr. |
| *Stansteed*—F. Judd. Ecr. | *Dunham*—Wm. Baker, Ecr. |
| *Sherbrooke*—Wm. Ritchie, Ecr. | |

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des *Annuités* ou des *Réversions* de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre *une réduction très-considérable du coût*, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement actuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'appréciation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt reglement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC OU SANS participation aux profits de la Compagnie ; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels ; et le systeme de *demi-crédit* ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

| Age. | Avec les profits. | Sans les profits. | Demi-Crédit. |
|---|---|---|---|
| 15 | 1 13 1 | 1 6 5 | |
| 20 | 1 17 4 | 1 9 11 | |
| 25 | 2 2 9 | 1 14 7 | 1 17 6 |
| 30 | 2 9 3 | 2 0 2 | 2 2 8 |
| 35 | 2 16 7 | 2 6 4 | 2 9 2 |
| 40 | 3 6 2 | 2 14 8 | 2 17 6 |
| 45 | 3 17 1 | 3 4 0 | 3 7 4 |
| 50 | 4 13 1 | 3 17 11 | 4 1 4 |
| 55 | 5 17 8 | 4 19 11 | 5 3 4 |
| 60 | 7 10 10 | 6 9 11 | 6 13 2 |

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance *pour la vie, sans participation*, et *demi-crédit*, sont PLUS BAS que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés *avec participation* auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge :

AGE A ATTENDRE.

| Age auquel on assure. | 50 | 55 | 60 | 65 |
|---|---|---|---|---|
| 20 | 2 14 2 | 2 5 7 | 1 19 10 | 1 16 2 |
| 25 | 3 9 7 | 2 16 7 | 2 8 3 | 2 2 8 |
| 30 | 4 13 2 | 3 12 4 | 2 19 7 | 2 11 9 |
| 35 | 6 12 3 | 4 15 5 | 3 14 9 | 3 2 11 |
| 40 | 10 12 9 | 6 15 3 | 4 18 6 | 3 18 6 |
| 45 | | 10 13 2 | 6 16 5 | 5 1 5 |
| 50 | | | 10 14 11 | 7 1 9 |
| 55 | | | | 11 5 |

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, le 5 mars 1850.


## CONDITIONS :

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre.

Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

TAUX DES ANNONCES.

| | |
|---|---|
| Six lignes et au-dessous, 1re insertion, . . . | £0 2 6 |
| Chaque insertion subséquente, . . . . . | 0 0 7 |
| Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, . . . | 0 3 6 |
| Chaque insertion subséquente, . . . . . | 0 0 11 |
| Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne, . . . . . | 0 0 4 |
| Chaque insertion subséquente, par ligne, . . | 0 0 1 |

L'on traite de gré à gré pour les annonces fréquentes ou qui doivent paraître longtemps.

☞ Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.

## AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

| | |
|---|---|
| MONTRÉAL, . . | MM. E. R. Fabre et Cie., Libraires |
| TROIS-RIVIÈRES, | Val. Guillet, écr., N. P. |
| QUÉBEC, . . . | M. D. Martineau, Ptre., V. |
| STE. ANNE, . . | M. F. Pilote, Ptre., Direct. |
| RIVIÈRE DU LOUP, | M. L. Baribeau. |
| ST. ATHANASE, . | M. H. Aubertin. |

Bureau de Rédaction : Maison d'Ecole près de l'Evêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOSEPH LAROCQUE, PRETRE,
Rédacteur-en-Chef (Evêché de Montréal).

IMPRIMEUR : JOSEPH RIVET, Coin des rues Mignonne et St. Denis.